

17ème legislature

Question N° : 2600	De Mme Danielle Brulebois (Ensemble pour la République - Jura)		Question écrite
Ministère interrogé > Santé et accès aux soins		Ministère attributaire > Santé et accès aux soins	
Rubrique >pharmacie et médicaments	Tête d'analyse >Difficultés des pharmaciens d'officine	Analyse > Difficultés des pharmaciens d'officine.	
Question publiée au JO le : 03/12/2024 Date de changement d'attribution : 24/12/2024			

Texte de la question

Mme Danielle Brulebois attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur les difficultés rencontrées par les pharmacies d'officine. Depuis le début de l'année 2023, la situation financière pour les pharmaciens d'officine se dégrade fortement. Les experts-comptables alertent sur l'état actuel des trésoreries des pharmacies et les grossistes répartiteurs constatent un doublement des demandes d'échelonnement de paiement. Dans le Jura, 11 officines ont fermé depuis 2017 et il ne faudrait pas que ce mouvement s'amplifie au risque d'une perte d'un maillage territorial très performant permettant accès aux soins de premier recours pour un bon nombre de citoyens. Le chiffre d'affaires des officines augmente mais de façon artificielle car ils commercialisent des médicaments très onéreux pour lesquels la marge est particulièrement réduite. Dans le même temps les charges ont particulièrement augmenté avec une surinflation égale à 2,2 fois l'inflation générale du fait de l'augmentation de la masse salariale avec deux revalorisations salariales en 2023 selon les accords de branches qui se sont ajoutées aux augmentations conventionnelles soit une augmentation de 18 % en deux ans. Les coûts de structure des officines ont aussi augmenté. À cela s'ajoute la gestion des pénuries de médicaments très chronophage. Enfin la filière fait l'objet d'une réelle désaffection en matière d'étudiants. En effet, plus de 1 100 places ont été vacantes en deuxième année de pharmacie en 2022 et 500 en 2023. Seule profession de santé à avoir une obligation de permanence des soins en continu sur l'ensemble du territoire et seul, les pharmacies sont sollicitées de plus en plus fréquemment notamment pour des recours non urgents et souvent en nuit profonde, ce qui contribue à renforcer la fatigue des professionnels déjà éprouvés par la conjoncture économique. Pour ces raisons, elle souhaite souligner l'urgence de l'ouverture de négociations conventionnelles afin de prendre en compte les difficultés rencontrées par les professionnels du secteur.